

Document de Questions et Réponse pour le processus de consultation publique W7701-145859/D
Record of Questions and Answers for the Engagement Process W7701-145859/D

#	Questions et Réponse	Questions and Answers
1	<p>Q : Quels sont les avantages du processus de préqualification pour les entreprises ?</p> <p>R : Les avantages d'une préqualification pour les entreprises sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir la possibilité de préqualifier un plus grand nombre d'entreprises, quelles que soient leurs tailles et expertises ; • Réduire le fardeau administratif des entreprises lors de la soumission des offres sous la phase de 2 des OAC/AMA; • Augmenter la saine compétition entre les joueurs préqualifiés, quelles que soient leurs tailles ; • Fournir la possibilité aux préqualifiés de former des consortiums ou partenariats maitres d'œuvre/sous-traitant plus facilement ; et, • Acquérir plus rapidement des ressources scientifiques sous l'Offre à commande (OAC) et / ou des solutions à la pièce sous l'Arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) afin de mieux alimenter la chaîne d'approvisionnement en besoins technologiques EO-IR. 	<p>Q: What are the benefits of the pre-qualification process for businesses?</p> <p>A: The benefits of pre-qualification for businesses are:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Provides the opportunity to pre-qualify a larger number of businesses, regardless of their size and expertise; • Reduces the administrative burden on businesses when submitting bids under the second phase of the SOs/SAs; • Increases healthy competition among pre-qualified players, regardless of their size; • Provides pre-qualified respondents with the opportunity to create prime contractor/sub-contractor partnerships or consortiums more easily; and • Helps to acquire scientific resources under the Standing Offer (SO) and/or piecemeal solutions under the Supply Arrangement (SA) more quickly in order to better feed the EO-IR requirement supply chain.
2	<p>Q : Notre entreprise s'inquiète de la fréquence à laquelle les soumissionnaires auront la chance de mettre à jour leur profil et surtout de se qualifier dans de nouveaux volets et/ou pour de nouvelles ressources. Ce souci est particulièrement aigu pour les entreprises qui sont en progression rapide et qui ajoute des capacités et expertise au fil des mois et des ans. Si TPSGC impose un processus de pré qualification, nous croyons qu'elle doit prévoir un mécanisme pour éviter de pénaliser les entreprises de cette manière. Donc serait-il possible d'ouvrir le processus de pré qualification en tout temps ou, au minimum, sur une base mensuelle ?</p> <p>R : Durant le processus de consultation publique, certains membres de l'industrie ont soulevé le fait de recourir à un processus de préqualification ouvert et continu. Nous comprenons les avantages que pourrait apporter un processus de préqualification continu, mais tel que mentionné durant les journées d'industrie, le niveau d'effort et la complexité administrative requis pour gérer ce type de processus sont pratiquement impossibles pour l'instant. Ceci dit, TPSGC et RDDC consulteront certains intervenants pour identifier les options disponibles afin d'atténuer cette préoccupation. Nous invitons les membres de l'industrie à fournir des options supplémentaires.</p>	<p>Q: Our business is concerned about how often bidders will have the opportunity to update their profiles and, most importantly, to qualify under new streams and/or for new resources. This concern is particularly acute for rapidly growing businesses that add capabilities and expertise over the months and years. If PWGSC imposes a pre-qualification process, we believe that it should include a mechanism to avoid penalizing businesses in this way. Therefore, would it be possible to open the pre-qualification process up at any time, or at least on a monthly basis?</p> <p>A: During the engagement process, some industry members suggested using an open and ongoing pre-qualification process. We understand the potential benefits of an ongoing pre-qualification process, but as indicated during the Industry Days, the level of effort and administrative complexity required to manage this type of process is practically impossible at this time. That said, PWGSC and DRDC will consult with some stakeholders to identify available options for alleviating this concern. We encourage industry members to provide additional options.</p>

Document de Questions et Réponse pour le processus de consultation publique W7701-145859/D
Record of Questions and Answers for the Engagement Process W7701-145859/D

3	<p>Q : Dans la mesure où l'évaluation des ressources scientifiques temporaires s'effectuera à la deuxième étape de l'Offre à commandes (étape de la commande subséquente) et que des délais de fourniture seront prescrits, est-ce que ces délais comprendront le temps nécessaire pour effectuer une enquête de sécurité de niveau secret, si besoin est ?</p>	<p>Q: Since temporary scientific resources will be evaluated in the second phase of the Standing Offer (call-up phase) and provision deadlines will be set, will these deadlines include the time required to conduct a secret-level security screening, if need be?</p>
	<p>R : Cet élément est actuellement à l'étude par les membres de l'équipe en approvisionnement de TPSGC et la division de la sécurité industrielle afin de trouver une solution pour réduire les impacts que crée l'obtention d'une cote de sécurité. Veuillez noter que certains besoins urgents pourraient inclure des critères d'évaluation pour des ressources et/ou pour des entreprises qui détiennent déjà une cote de sécurité jusqu'au niveau secret.</p>	<p>A: This is currently under review by members of PWGSC's procurement team and the Industrial Security division in order to find a solution to reduce the impact of obtaining a security clearance. Please note that some urgent needs could include evaluation criteria for resources and/or for businesses that already have secret-level security clearance.</p>
4	<p>Q : Comment fonctionnera l'applicabilité du Contenu canadien sous les besoins en technologie EO-IR de RDDC ?</p>	<p>Q: How will the applicability of Canadian content work with respect to DRDC's EO-IR technology requirements?</p>
	<p>R : La politique sur le contenu canadien s'appliquera à ce besoin et sera exclusivement réservée aux biens et services canadiens. Nous avons inclus la définition du terme « bien et service canadien » ci-dessous:</p> <ul style="list-style-type: none"> • On considère que les services fournis par des individus établis au Canada constituent des services canadiens. Lorsqu'un besoin consiste en l'achat d'un service ou plusieurs services, lequel(s) sont fournis par plus d'un individu, le ou les services seront considérés comme Canadien si au moins 80 % du prix total de la soumission, pour ce ou ces services, sont fournis par des individus établis au Canada. • On considère comme des biens canadiens les biens qui sont entièrement fabriqués au Canada. On peut aussi considérer que les produits renfermant des éléments importés sont d'origine canadienne pour les besoins de l'application de cette politique lorsqu'ils ont subi des changements suffisants au Canada de manière à répondre à la définition précisée dans les Règles d'origine de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) - https://www.nafta-sec-alena.org/Accueil/Textes-l%C3%A9gaux/Accord-de-libre-%C3%A9change-nord-am%C3%A9ricain?mvid=1&secid=feb541cc-bfc2-4240-829f-b5a7ec26a08a. 	<p>A: The policy on Canadian content will apply to these requirements and will be reserved exclusively for Canadian goods and services. We have included the definition of "Canadian goods and services" below:</p> <ul style="list-style-type: none"> • A service provided by an individual based in Canada is considered a Canadian service. Where a requirement consists of one or more services, which are being provided by more than one individual, the service(s) will be considered Canadian if a minimum of 80% of the total bid price for the service(s) is provided by individuals based in Canada. • A good wholly manufactured or originating in Canada is considered a Canadian good. A product containing imported components may also be considered Canadian for the purpose of this policy when it has undergone sufficient change in Canada, in a manner that satisfies the definition specified under the North American Free Trade Agreement (NAFTA) Rules of Origin – https://www.nafta-sec-alena.org/Home/Legal-Texts/North-American-Free-Trade-Agreement?mvid=1&secid=feb541cc-bfc2-4240-829f-b5a7ec26a08a.

Document de Questions et Réponse pour le processus de consultation publique W7701-145859/D
Record of Questions and Answers for the Engagement Process W7701-145859/D

5	<p>Q : Est-ce que la licence d'utilisation des renseignements de base devra être accordée, quelle que soit la valeur du contrat octroyé (par exemple autant pour un contrat de \$5 000 autant que pour un contrat de \$250 000) ?</p>	<p>Q: Will a license to use background information need to be granted, regardless of the awarded contract value (e.g., for a \$5,000 contract as well as for a \$250,000 contract)?</p>
	<p>R : Sauf exception ou dérogation spéciale aux « Conditions générales 2040 » (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/3/2040/15), utilisées dans les documents contractuels de recherche et développement, les entrepreneurs devront fournir une licence d'utilisation tel que spécifié dans ces conditions générales, quel que soit la valeur du contrat.</p>	<p>A: Unless an exception or special exemption is set out in the "General Conditions - 2040" (https://buyandsell.gc.ca/policy-and-guidelines/standard-acquisition-clauses-and-conditions-manual/3/2040/15), used in research and development contractual documents, contractors will be required to provide a license as specified in these General Conditions, regardless of the value of the contract.</p>
6	<p>Q : Est-ce que les consortiums seront autorisés à soumettre des offres sous les demandes de propositions subséquentes (DDP) de l'Arrangement en matière d'approvisionnement ?</p>	<p>Q: Will consortiums be authorized to submit bids under requests for proposals (RFPs) resulting from the Supply Arrangement (SA)?</p>
	<p>R : Nonobstant toutes informations fournies jusqu'à présent, la stratégie d'approvisionnement inclura des dispositions pour permettre à des consortiums de soumettre des offres sous les DDP subséquentes de l'AMA et/ou des commandes subséquentes de l'OAC.</p>	<p>A: Notwithstanding all the information provided to date, the procurement strategy will include provisions allowing consortiums to submit bids under RFPs resulting from the SA and/or call-ups resulting from the SO.</p>
7	<p>Q : Est-ce que la Politique sur les retombées industrielles et technologiques (RIR), annoncée en décembre 2014, sera appliquée au présent besoin? Si oui, est-ce que les soumissionnaires devront présenter une proposition de valeur qui précise la manière dont ils réaliseront des activités au Canada, lesquelles représenteront 100 % de la valeur du contrat?</p>	<p>Q: Will the Industrial and Technological Benefits (ITB) Policy, announced in December 2014, be applied to this requirement? If so, will bidders be required to submit a Value Proposition detailing how the bidder proposes to undertake activities in Canada equal to 100% of the value of the contract?</p>
	<p>R : Au moment présent, la stratégie d'approvisionnement actuelle ne comprend pas de disposition relative à l'utilisation de la Politique sur les RIR. Toutefois, la stratégie d'approvisionnement pourrait être modifiée si le Secrétariat d'approvisionnement en matière de défense (SAMD) et Industrie Canada (IC) jugent que la Politique sur les RIR est obligatoire. Le cas échéant, les renseignements concernant la proposition de valeur, qui précise la manière dont le soumissionnaire réalisera ses activités au Canada, seront transmis à tous les soumissionnaires.</p>	<p>A: At this time, the current Procurement Strategy does not have provisions for the use of the ITB Policy. The Procurement Strategy could be revised if the Defence Procurement Secretariat (DPS), along with Industry Canada deems the ITB Policy mandatory. In this event, the information about Value Proposition detailing how the bidder must undertake activities in Canada will be provided to all bidders.</p>
8	<p>Q : Est-ce que tous les besoins ainsi que toutes les activités futures relatives aux technologies EO-IR de RDDC devront passer par ces nouveaux mécanismes contractuels seulement ?</p>	<p>Q: Is the intent of using these new contractual mechanisms to cover all of DRDC's current or future EO-IR activities/needs?</p>
	<p>R : Non. Ces deux nouveaux mécanismes (OAC et AMA) seront des outils supplémentaires, en ajout aux mécanismes contractuels déjà disponible, pour aider RDDC à satisfaire leurs besoins opérationnels de manière efficiente et ainsi mieux soutenir les forces armées canadiennes dans leurs</p>	<p>A: No. These two new mechanisms (SO and SA) will be <u>supplementary</u> tools, in addition to the contractual mechanisms that are already available, to help DRDC meet their operational requirements in an efficient manner and therefore better support the Canadian Armed Forces in their day-to-</p>

Document de Questions et Réponse pour le processus de consultation publique W7701-145859/D

Record of Questions and Answers for the Engagement Process W7701-145859/D

	opérations quotidiennes. Certains besoins EO-IR de RDDC pourraient ne pas être inclus sous ces deux nouveaux mécanismes et pourraient donc être demandés sous des appels d'offres ou mécanismes distincts.	day operations. Some of DRDC's EO-IR requirements may not be covered under these two new mechanisms and may therefore be requested under tenders or separate mechanisms.
9	<p>Q : 10 des 13 domaines semblent rendre obligatoire l'utilisation de ressources ayant une habilitation de niveau secrète. Cela semble contradictoire par rapport au critère de présélection CO4 de l'annexe D, qui spécifie un niveau d'habilitation inférieur. Pouvez-vous s'il vous plaît clarifier ce point?</p> <p>R : Tous les critères de qualification présentés à l'annexe « D » sont à titre indicatif seulement. Ils ont été utilisés pour stimuler les discussions sur ce sujet important des appels d'offres. Le but premier de l'utilisation de ces véhicules contractuels est d'ouvrir la préqualification au plus grand nombre de soumissionnaires possible. Les critères d'évaluations finaux seront ajustés en conséquence des besoins de RDDC et selon les commentaires reçus des membres de l'industrie. Nous vous invitons à soumettre des exemples de critère d'évaluation qui, de votre avis, devraient être utilisés dans nos appels d'offres futurs.</p>	<p>Q: 10 of the 13 Streams appear to make it mandatory for all resources to hold a SECRET clearance. This appears to be at odds with prequalification criterion MC4 in Annex D, which specifies a lower level of clearance. Can you please clarify this apparent discrepancy?</p> <p>A: All qualification criteria listed in Annex "D" are for information purposes only. They were used to fuel discussions on this important tendering topic. The primary goal of using these contractual vehicles is to open pre-qualification up to as many bidders as possible. The final evaluation criteria will be adjusted according to DRDC's requirements and based on feedback from industry members. We encourage you to submit examples of evaluation criteria that, in your opinion, should be used in our future tenders.</p>
	<p>Q : Dans la demande d'intérêt publiée au printemps 2014, le Canada a indiqué son désir de mettre sur pied un nombre relativement restreint de consortiums pour répondre aux besoins EO-IR de RDDC. Suivant les modifications apportées à la stratégie d'approvisionnement, combien d'OAC et d'AMA le Canada s'attend-il à émettre ?</p> <p>R : Chaque soumissionnaire préqualifié sous une ou plusieurs exigences se verra émettre une OAC, une AMA, ou les deux. Par conséquent, le nombre d'OAC ou d'AMA à émettre dépendra du nombre de soumissionnaires préqualifiés.</p>	<p>Q: In the spring 2014 RFI, Canada indicated its desire for a relatively small number of consortiums to respond to DRDC's EO-IR requirements. In light of the amendments made to the procurement strategy, approximately how many SOs and SAs does Canada expect to establish?</p> <p>A: Each compliant bidder that is pre-qualified under one or more requirements will be issued an SO, an SA, or both. Therefore, the number of SOs or SAs to be issued will depend on the number of compliant bidders.</p>
11	<p>Q : Quelle est la proportion approximative des dépenses totales qui seront effectuées par le biais de l'offre à commandes pour répondre au présent besoin?</p> <p>R : Au moment présent, TPSGC et RDDC collaborent à mieux définir les exigences et la stratégie d'approvisionnement. Certains détails précis doivent être peaufinés pour déterminer quelle sera la proportion des dépenses totales qui seront réalisées par le biais de l'offre à commandes. Nous diffuserons ces renseignements dès qu'ils seront disponibles.</p>	<p>Q: Approximately what proportion of total spending on this requirement will be through the Standing Offer vehicle?</p> <p>A: At this moment, PWGSC and DRDC are working to better define the requirements and the procurement strategy. Some specifics need to be defined to determine what proportion of total spending will be done through the Standing Offer vehicle. Our intention is to disclose that information as soon as it will be available.</p>
	<p>Q : Afin d'aider les soumissionnaires à bien planifier l'utilisation de leurs ressources, pouvez-vous fournir une estimation approximative de la portion</p>	<p>Q: To aid Bidders in their resource planning can you please provide a rough estimate of the proportion of the work expected to be conducted in situ at</p>
12		

Document de Questions et Réponse pour le processus de consultation publique W7701-145859/D
Record of Questions and Answers for the Engagement Process W7701-145859/D

	des travaux qui devront être effectués, sur place, dans les installations de RDDC?	which DRDC facilities?
	R : Au moment présent, il n'y a pas d'estimation disponible sur la portion des travaux qui devront être effectués dans les installations de RDDC. Si ces renseignements deviennent disponibles, nous les diffuserons à tous les membres de l'industrie.	A: At this time, there is no estimate available on the proportion of work to be conducted on a DRDC's site. If this information becomes available, it will be disclosed to industry members.
13	Q : À la question 5.2 de l'annexe B (Page 18) le terme « banques d'heures plafonnées » est utilisé. Pouvez-vous s'il vous plaît préciser ce que signifie ce terme ?	Q: In Question 5.2 of Annex B (Page 18) the term “banked hours” is used. Can you please clarify what that term means?
	R : Suivant notre évaluation sur la pertinence de la question 5.2 de l'annexe B, nous avons décidé de supprimer la question, car cette option ne sera pas utilisée dans les appels d'offres.	A: Following our assessment of the relevance of question 5.2 of Annex B, we have decided to remove the question, as this option will not be used in bid solicitations.
14	Q : Dans le cas d'une OAC, si l'entrepreneur ne réussit pas à rendre disponible la ressource proposée à l'intérieur du délai requis, est-ce que la commande subséquente sera annulée ?	Q: In the case of an SO, if the contractor cannot provide the proposed resource within the required time frame, will the call-up be cancelled?
	R : Pour l'instant, aucune décision n'a été prise concernant le type de mesure de contrôle nécessaire qui sera utilisée pour corriger ce type de problème. Nous allons continuer les discussions à ce sujet afin de développer les meilleures modalités possible. Nous invitons l'industrie à fournir des exemples de modalités applicables pour ce type de problème.	A: At this time, no decision has been made regarding the type of control measure that will be used to correct this type of issue. We will continue to discuss this matter in order to develop the best possible terms. We encourage industry to provide examples of terms that might be applicable to this type of issue.
15	Q : Si dans un volet donné une entreprise se préqualifie en rencontrant les exigences de la tâche X de ce volet, recevra-t-elle une DDP dont les travaux portent sur la tâche Y de ce même volet ?	Q: If a business pre-qualifies in a given stream by meeting the requirements of task X under this stream, will it receive an RFP for work involving task Y under the same stream?
	R : Le but premier de la stratégie d'approvisionnement est d'ouvrir la préqualification au plus grand nombre de soumissionnaires détenant un minimum d'expérience et de capacité pour répondre aux besoins demandés. Donc, la stratégie d'approvisionnement proposée indique que les DDP subséquentes seront distribuées à tous les préqualifiés d'un volet donné, quel que soit la tâche pour laquelle ils se sont préqualifiés sous ledit volet.	A: The primary goal of the procurement strategy is to open pre-qualification up to as many bidders as possible, who have a minimum level of experience and capability to meet the stated requirements. Therefore, the proposed procurement strategy indicates that resulting RFPs will be issued to all pre-qualified respondents under a given stream, regardless of the task for which they have pre-qualified themselves under that stream.
16	Q : Puisqu'une réponse à une DDP doit nécessairement inclure des entreprises préqualifiées (maître d'œuvre et sous-traitants), est-ce que les contrats de sous-traitances (et les noms des sous-traitants) seront inscrits dans le contrat du maître d'œuvre, le forçant alors à respecter sa proposition?	Q: Because an RFP response must include pre-qualified businesses (prime contractor and sub-contractors), will sub-contractor contracts (and the names of the sub-contractors) be identified in the prime contractor's contract, thereby binding it to its proposal?
	R : Il est du ressort d'un sous-traitant de s'assurer que ses droits sont	A: It is a sub-contractor's responsibility to ensure that its rights are

Document de Questions et Réponse pour le processus de consultation publique W7701-145859/D
Record of Questions and Answers for the Engagement Process W7701-145859/D

	<p>respectés par le maître d’œuvre, selon les dispositions établies entre ces deux parties. Nonobstant toutes informations fournies par le passé, la stratégie d’approvisionnement proposée privilégie l’utilisation de consortium et/ou de partenariat « maître d’œuvre et sous-traitant(s) », formés à l’intérieur des listes de soumissionnaires préqualifiés. S’il est possible d’utiliser des modalités spécifiques pour s’assurer de la bonne gestion des sous-traitants par les maîtres d’œuvre, il nous fera plaisir de les considérer dans les modalités de l’OAC et l’AMA. Nous suggérons aux membres de l’industrie de nous soumettre tous commentaires pertinents en ce sens. Ces éléments seront étudiés avant l’émission des appels d’offres officielles et pourraient être ajoutés à celles-ci, selon leurs degrés de pertinences.</p>	<p>respected by the prime contractor, as agreed upon by both parties. Notwithstanding all previously provided information, the proposed procurement strategy favours the use of “prime contractor and sub-contractor” partnerships and/or consortiums, created from the lists of pre-qualified bidders. If specific terms can be used to ensure sound management of sub-contractors by prime contractors, we would be pleased to consider them in the Terms and Conditions of the SO/SA. We suggest that industry members provide us with any relevant feedback on the matter. These elements will be reviewed before issuing the official tenders and may be added to them, if relevant.</p>
17	<p>Q : Afin de réduire les délais pour l’obtention d’une cote de sécurité, est-il possible d’être parrainé par TPSGC ou RDDC pour amorcer le processus d’habilitation de sécurité à partir de maintenant?</p>	<p>Q: In order to reduce the delays involved in obtaining a security clearance, is it possible to be sponsored by PWGSC or DRDC to initiate the security clearance process now?</p>
	<p>R : Oui. Il suffit d’en faire la demande à l’autorité contractante identifiée dans les documents de la DDR. Une fois la demande reçue, l’autorité contractante fournira tous les détails nécessaires pour amorcer le processus.</p>	<p>A: Yes. Simply make a request to the contracting authority identified in the RFI documents. Once the request has been received, the contracting authority will provide all the information needed to initiate the process.</p>
18	<p>Q : Serait-il possible d’informer de façon proactive les entrepreneurs sur les besoins EO-IR à venir pour l’année en cours ou les années subséquentes?</p>	<p>Q: Would it be possible to proactively inform contractors of upcoming EO-IR requirements for the current year or subsequent years?</p>
	<p>R : S’il est possible pour RDDC de prévoir leurs besoins en avance, il nous fera plaisir de fournir ce type d’information aux membres de l’industrie afin de les tenir informé sur les projets à venir.</p>	<p>A: If DRDC is able to anticipate their needs ahead of time, we would be pleased to provide industry members with this type of information to keep them informed of upcoming projects.</p>
19	<p>Q : Serait-il possible de soumettre les offres, soit sous la phase de préqualification ou pour répondre aux besoins sous une commande subséquente de l’OAC ou d’une DDP subséquente de l’AMA, par voie électronique?</p>	<p>Q: Would it be possible to submit bids electronically, either in the pre-qualification phase or to meet requirements under a SO call-up or an RFP resulting from the SA?</p>
	<p>R : Pour l’instant, TPSGC accepte les soumissions soit transmises par la poste ou déposées « en personne » à un bureau de réception des soumissions. TPSGC travaille actuellement à l’élaboration d’un système de réception des soumissions électroniques. Aucune date n’a été avancée concernant son implantation finale, mais si ce système devient disponible lors de la phase de préqualification, il nous fera plaisir de l’utiliser afin d’accommoder les membres de l’industrie. Cependant, l’option de transmettre les soumissions par courriel pour les commandes</p>	<p>A: PWGSC currently accepts bids sent by mail or submitted in person at a bid receiving unit. PWGSC is currently working on developing an electronic bid reception system. No date has been set for its final implementation, but if this system becomes available during the pre-qualification phase, we would be pleased to use it to accommodate industry members. However, the option to submit bids by email for call-ups under the SO is currently under review.</p>

Document de Questions et Réponse pour le processus de consultation publique W7701-145859/D
Record of Questions and Answers for the Engagement Process W7701-145859/D

	subséquentes sous l'OAC est présentement à l'étude.	
20	Q : Pour l'évaluation des soumissions reçues sous les DDP subséquentes de l'AMA, est-il possible d'évaluer ces offres par l'ajout de critères basés sur l'expérience globale de l'entrepreneur ainsi que sur la solution proposée?	Q: With respect to the evaluation of bids received under RFPs resulting from the SA, is it possible to evaluate these bids by adding criteria based on the contractor's overall experience and on the proposed solution?
	R : Suivant la révision des réponses reçues, nous étudierons les options disponibles pour répondre à cette préoccupation. Notre but est d'uniformiser les critères d'évaluations pour qu'ils respectent les besoins de RDDC ainsi que les attentes des entrepreneurs. S'il est possible d'ajouter ce type de critère dans les commandes subséquentes ou DDP subséquente, soyez assuré que nous n'écarterons pas leurs ajouts.	A: Following review of the responses received, we will consider all available options to address this concern. Our goal is to standardize evaluation criteria so that they meet DRDC requirements and contractor expectations. If these criteria can be added to call-ups or resulting RFPs, be assured that Canada will not rule out the possibility of using them.
21	Q : Question concernant les DDP subséquentes sous l'AMA. Si une DDP subséquente contient des travaux sous plus d'un volet (ex. volet 1, 3 et 6) et qu'une entreprise n'est préqualifiée que pour le volet 3, cette entreprise sera-t-elle en mesure de : <ol style="list-style-type: none"> 1. Soumettre une offre sous cette DDP subséquente si elle forme un partenariat avec des sous-traitants pour combler leur manque d'expertises sous les volets 1 et 6? et, 2. Est-ce que les sous-traitants devront être préqualifiés sous les volets 1 et 6 de l'AMA pour être conformes aux règles de soumission des offres? 	Q: Question regarding RFPs resulting from the SA. If a resulting RFP contains work under more than one stream (e.g., streams 1, 3 and 6) and a business pre-qualifies only under stream 3, will this business be able to: <ol style="list-style-type: none"> 1. Submit a bid under this resulting RFP if it creates a partnership with sub-contractors to offset their lack of expertise under streams 1 and 6; and 2. Will the sub-contractors need to pre-qualify under streams 1 and 6 of the SA in order to comply with the bid submission rules?
	R : Selon la définition des paramètres d'utilisation proposés sous l'AMA, une entreprise qui serait préqualifiée sous au moins un (1) des volets demandés dans la DDP subséquente serait autorisée à soumettre une offre qui inclurait des sous-traitants déjà préqualifiés pour couvrir tous les volets demandés. Donc, dans l'exemple donné, une entreprise préqualifiée sous le volet 3 seulement pourrait créer soit un consortium ou un partenariat (maitre d'œuvre/sous-traitants) avec des préqualifiés du volet 1 et 6 afin de soumettre une offre conforme aux modalités de la DDP subséquente.	A: According to the definition of the parameters of use proposed under the SA, a business that pre-qualifies under at least one (1) of the requested streams, would be authorized to submit a bid at the resulting RFPs stage that includes pre-qualified sub-contractor(s) to cover all the requested streams. Therefore, in the example provided, a business that pre-qualifies under stream 3 only could set up a consortium or a partnership (prime contractor/sub-contractors) only with businesses that pre-qualified under streams 1 and 6 in order to submit a bid that complies with the terms and Conditions of the resulting RFP.
22	Q : Est-ce qu'une entreprise qui se préqualifie sous l'AMA est automatiquement préqualifiée sous l'OAC ou vice versa?	Q: Does a business that pre-qualifies under the SA automatically pre-qualify under the SO, or vice versa?
	R : Non. Les deux véhicules contractuels seront distincts l'un de l'autre. Il y aura un processus de préqualification différent pour chaque véhicule.	A: No. The two contractual vehicles will be separate from each other. There will be a different pre-qualification process for each vehicle.
23	Q : La formulation de la question 1.4 de l'annexe « B » suggère que les commandes subséquentes inférieures à 25 k\$ pourraient être émises à un	Q: The wording of question 1.4 of Annex "B" suggests that call-ups under \$25K could be issued to a single pre-qualified bidder. However, the wording

Document de Questions et Réponse pour le processus de consultation publique W7701-145859/D
Record of Questions and Answers for the Engagement Process W7701-145859/D

	<p>seul soumissionnaire préqualifié. Toutefois, le libellé de la section 6.1.1 de la DDR indique que les commandes subséquentes inférieures à 25 k\$ seraient émises à un minimum de 3 soumissionnaires préqualifiés du choix du Canada. Pouvez-vous s'il vous plaît clarifier cette contradiction apparente?</p>	<p>of RFI 6.1.1 indicates call-ups under \$25K would be issued to a minimum of 3 pre-qualified bidders of Canada's choice. Can you please clarify this apparent inconsistency?</p>
	<p>R : Une erreur s'est glissée dans la description de la question 1.4 de l'annexe « B ». Le descriptif de la question aurait dû inclure le texte suivant : « ...subséquentes (CS) à un préqualifié de son choix, suivant une mini compétition entre trois (3) préqualifiés choisis par RDDC, pour les besoins de faible valeur ... »</p>	<p>A: There is an error in the description for question 1.4 of Annex "B". The description should have included the following text: "...call-ups (CUs) to a pre-qualified respondent of its choice, following a mini-competition between three (3) pre-qualified respondents chosen by DRDC, for low-dollar-value requirements..."</p>
<p>24</p>	<p>Q : Nous nous demandons si de l'expérience en conception de logiciels et de l'expérience pratique de l'utilisation des capteurs d'imageries LIDAR à des fins cartographiques, utilisées dans le contexte d'un projet de R et D avec RDDC, pourraient être qualifiées d'expérience EO/IR?</p>	<p>Q: We are wondering if software design and operational experiences with imaging Lidar sensors for mapping purposes used in the context of a R&D project with DRDC qualifies as EO-IR experience?</p>
	<p>R : Oui, les expériences en conception de logiciels et pratiques avec les capteurs d'imageries LIDAR se qualifie sous la catégorie d'expérience EO/IR.</p>	<p>A: Yes, software design and operational experiences with imaging Lidar sensors qualifies as EO-IR experience.</p>